

# Gauche unie

no 1

j. a. lausanne

vingt et unième année

17 décembre 1968

# VOIX universitaires

organe mensuel de l'union des étudiants lausannois

## ÉDITORIAL:

# PERSPECTIVE

La première étape est terminée : l'AGE-CITE n'est plus reconnue comme représentative de l'ensemble des étudiants.

La seconde l'est aussi : une Assemblée libre des étudiants s'est constituée. Ne voulant représenter qu'une minorité, elle ne saurait — et ne voudrait — être considérée par le public, les autorités politiques et les professeurs comme porte-parole des étudiants.

La troisième étape est déjà en vue : le mérite des extrémistes a toujours été de contraindre les autres à se situer. Il est donc logique que se forme au moins un groupe de tendance différente.

Les étapes suivantes ? Foisonnement de petits groupes de tendances diverses — disparition de l'AGE-CITE — impossibilité pour les étudiants, désunis, de faire pression pour obtenir que leurs revendications soient reconnues — aggravation des conditions de travail à l'Université.

Résultat logique à longue échéance : après un lent pourrissement de la situation, accroissement des effectifs des groupes extrémistes, de droite comme de gauche — antagonisme artificiellement entretenu — rupture complète à l'Université entre étudiants et professeurs, scissions à l'intérieur de leurs corps respectifs — affrontement larvé, puis ouvert — coup de barre à droite, donné par la majorité des professeurs et de l'opinion publique.

L'écrasante majorité des étudiants souhaite que l'Université devienne plus démocratique, c'est-à-dire qu'elle ne soit plus dominée par un petit groupe de personnes, les professeurs ordinaires et extraordinaires. Mais comment l'exiger, si les étudiants eux-mêmes se montrent incapables de s'organiser démocratiquement ?

Il est certes absurde de vouloir qu'ils soient d'un même avis sur toute question. Si, cependant, ils ne parviennent pas à dégager une majorité, qui naturellement tiennent compte des minorités, alors il est ridicule de vouloir imposer leurs volontés par d'autres moyens que ceux d'une action démocratique.

Le processus actuellement en cours frappe d'impuissance le corps des étudiants, il donne entièrement raison aux derniers des réactionnaires, qui pensent que l'étudiant est à l'Université pour apprendre, obéir et se taire.

Le 2 décembre 1968.

Jacques Poget.

## Edito

On pouvait l'espérer et voilà que ça bouge.

Les derniers événements qui depuis la rentrée d'octobre 1980 "agitent" l'université sont bienvenus, ils vont, ils doivent permettre une discussion et surtout une action des étudiants.

Ce numéro de *Gauche UNIE* ne restitue pas la période 1980-1981, ce sera chose faite dans le prochain, vers le milieu de février, afin que la grande majorité des étudiants ait des informations dans la perspective de la reconstitution d'une AGE (une réunion est prévue pour le 25 février).

Ce que nous vous proposons par contre (voyez un peu à côté...), c'est une première réflexion très (et peut-être trop) globale sur le problème d'un syndicat étudiant, sur sa nécessité, son travail et son efficacité. Et puisqu'on en est à ce chapitre (celui de l'efficacité et de la participation), la rédaction renouvelle son invitation à celles et à ceux qui voudraient s'exprimer dans nos colonnes: elles sont ouvertes.

La rédaction

# Votations cantonales Oui aux universités

14 cantons ont profité de ce dernier week-end pour soumettre à leurs citoyens différents objets cantonaux. Le canton du Jura a accepté à une nette majorité — 18 672 voix contre 11 371 — la loi sur la participation au financement des universités (adhésion à la convention inter-cantonale sur les contributions aux hautes écoles). Le même objet a été approuvé par les cantons d'Uri, Argovie, Thurgovie et Soleure.

Bâle-Ville a refusé les initiatives pour une nouvelle loi sur l'université et pour une meilleure formation professionnelle lancées toutes deux par les organisations progressistes (POCH).

A Zurich les citoyens avaient à se prononcer sur deux objets: ils ont refusé de mettre l'autoroute N12 sous toit — deux tronçons devaient être couverts en raison essentiellement de nuisances causées aux riverains (coût totale: 45,5 millions) — mais ont accepté à une forte majorité une nouvelle loi sur la location de locaux d'habitation et commerciaux. — (ats)

## Initiative pour une nouvelle loi universitaire bâloise

La volonté de réformer la loi sur l'université de Bâle remonte aux années 1967-1968; elle vise à remplacer la loi vieillotte des années trente.

L'université traditionnelle est alors le point de mire privilégié des cercles de l'industrie, du commerce et du capital financier qui veulent faire d'elle une université "moderne", c'est-à-dire un lieu qui soit un centre de production de cadres pour toute l'économie.

Surviennent alors les événements de 1968 et l'émergence d'étudiants progressistes qui revendiquent une uni au service du bien-être de l'ensemble de la population. En octobre 1970 les étudiants et assistants obtiennent une victoire en entrant au gouvernement de l'université ("Regenz").

L'exécutif cantonal contre-attaque en 1971 étant donné le reflux momentané du mouvement étudiant et propose un projet de loi conforme aux souhaits des milieux économiques.

Un large front se forme et il comprend tous ceux qui sont progressistes. De plus les étudiants, en assemblée générale, brandissent la menace d'un référendum. Face à cette résistance inattendue le gouvernement se replie; les étudiants réunis dans le PSB ("Progressiven Studentenschaften Basel") décident le lancement d'une initiative, qui aboutit peu de temps après.

Le Conseil d'Etat charge, à la lumière de ces faits, une commission pour qu'elle rédige un texte de synthèse. La commission se réunit huit ans durant et dépose son rapport au début de l'année 1980. Le Conseil d'Etat

## UN PETIT PEU D'HISTOIRE

Il est question aujourd'hui de reconstituer une AGE (Association générale des étudiants) et de faire entrer dans les faits la participation, d'ailleurs bidon, prévue par la loi universitaire. Très bien mais il faut connaître certains éléments et les non moins négligeables sont ceux de nature historique: pour savoir ce que peut être notre futur d'étudiants, il faut connaître un peu notre passé.

Savez-vous que l'AGE est "née" en 1928? Ce n'est certes pas un événement pour nous aujourd'hui; ce qui l'est plus c'est de savoir que cette initiative fut prise contre la politique élitiste menée par les sociétés portant couleur (Stella, Zofingue, etc.) et qui excluait 80 o/o des étudiants d'une quelconque décision.

Plus proche de nous, dans le temps et dans la logique, est la période qui commence au milieu des années soixante et qui est encore en cours. Ce temps se caractérise par une augmentation sensible des effectifs dans les universités et la professionnalisation croissante des carrières universitaires.

L'entrée aux études de classes sociales jusqu'alors exclues amène l'AGE à développer des services sociaux et une prise de conscience politique quant à son rôle, à celui de l'université dans la société et à celui de l'intellectuel.

Cette option politique fait que l'Etat et d'autres milieux attendent l'AGE au "contour". 1968 est une année cruciale à plusieurs titres:

— l'opposition politique se manifeste ouvertement à l'occasion de Mai 68 (grande séance à l'Aula de Rumine, problèmes sérieux pour des gens ayant organisé des séances "sauvages", etc.);

— l'Etat impose l'arrêté d'organisation (dit provisoire) de l'université et qui prévoit un rectorat fort tricéphale;

— les changements de locaux ou de statut prennent ou ont pris forme (passage de l'Ecole polytechnique au niveau fédéral, déplacement à Dorigny, statut de faculté pour HEC et SSP, etc.).

Des pressions externes et surtout des contestations internes font que pendant l'année académique 1968-1969 se pose la question de la dissolution de l'AGE. Une assemblée générale d'étudiants vote la dissolution mais ce fait est antistatutaire puisque l'assemblée n'a pas ce pouvoir de décision. Le coup est rude pour l'AGE et dès lors une logique se met en route, celle du découragement.

La gestion des services sociaux mis sur pied par l'AGE (prêts aux étudiants, logement, service des photocopies) commence à montrer quelques faiblesses. Il n'en faut pas plus à l'Etat pour qu'il fasse le coup de la mise sous "tutelle", ce qui est juridiquement injustifiable, c'est-à-dire qu'il nomme un tuteur (Me Wurzburger) et qu'il fasse saisir tout ce qui appartient à l'AGE. Dans la foulée le périodique VOIX UNIVERSITAIRES, organe de l'AGE, cesse de paraître en septembre 1969.

La réaction étudiante est claire, notamment au travers de Uni Réforme qui regroupe des étudiants progressistes, et revendique:

— une participation véritable des étudiants à l'Uni;

— la reconstitution de l'AGE, sous une forme renouvelée.

La pression est telle que le DIPC (Département de l'instruction publique et des cultes) et le Rectorat sont obligés d'accorder en juin 1970 un vote sur ces questions. Les positions défendues par les étudiants sont acceptées en AG.

Les autorités universitaires ne peuvent accepter un tel résultat; c'est pourquoi elles mettent sur pied une contre-votation en octobre 1970 sur la dissolution de l'AGE, au bulletin secret. La participation s'élève à 20 o/o, nombreuses sont les voix annulées et une petite majorité décide la dissolution. La mise en veilleuse et sous tutelle entre alors dans les faits. Les étudiants perdent toute possibilité de s'exprimer au travers d'un syndicat, les droits de contrôle de la gestion des services sociaux, des fonds qu'on prélève en leur nom, les droits qu'ils exercent dans des instances où ils sont membres (par exemple UNES Union nationale des étudiants de Suisse, SSR agence de voyage des étudiants, etc.). C'est la situation actuelle et elle dure depuis dix ans. La mise en veilleuse avait pour but de préparer la nouvelle loi universitaire; il se passera pas moins de six ans et de quatre avant-projets pour qu'on aboutisse en décembre 1977, après une forte opposition des étudiants (cf. journée d'étude de janvier 1977 et suspensions des cours) et des milieux progressistes, à une loi minable, conservatrice, qui a trouvé son prolongement dans le règlement d'application en vigueur depuis le 1er octobre 1980.

FC

rejette les propositions formulées en prétextant qu'elles sont insuffisantes.

Le résultat est qu'on retrouve la loi des années trente dans un premier temps et qu'on propose le texte d'initiative du PSB au peuple les 28, 29 et 30 novembre 1980. Le rejet est net, dans un rapport de trois contre un.

Que demandaient donc les étudiants?

1. L'organe suprême de l'Université est le Parlement qui est formé d'étudiants, d'assistants et de professeurs, à raison d'un tiers par corps représenté. Chaque corps choisit son mode de représentation au Parlement. L'Université comporte aussi un exécutif qui est choisi parmi les membres du Parlement.

2. Les restrictions à l'admission des étudiants, à leur exmatriculation et les décisions disciplinaires les concernant ne peuvent être consignées dans la loi sur l'université.

3. Les représentants dans les différents

organes de l'Université ne sont pas tenus au secret de la délibération.

L'enseignement qu'on peut tirer de la situation bâloise est le suivant: la logique de restructuration de l'université a été semblable dans tous les cantons suisses. Pour contrer les visées de la bourgeoisie des organisations étudiantes ont lutté et les succès obtenus ont été, semble-t-il, proportionnels à l'existence et à la solidité (idéologique et financière) des organisations d'étudiants. On peut aussi remarquer que la riposte des gouvernements a consisté à utiliser la technique de l'enterrement par la commission (cf. dans notre canton). Faut-il baisser les bras? Tout au contraire, c'est maintenant qu'il faut mettre le paquet!

FC

# ZINZIN & GLONGLON

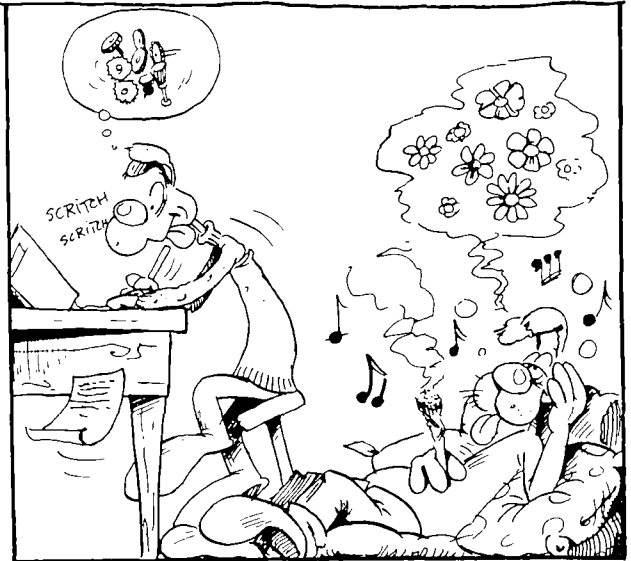
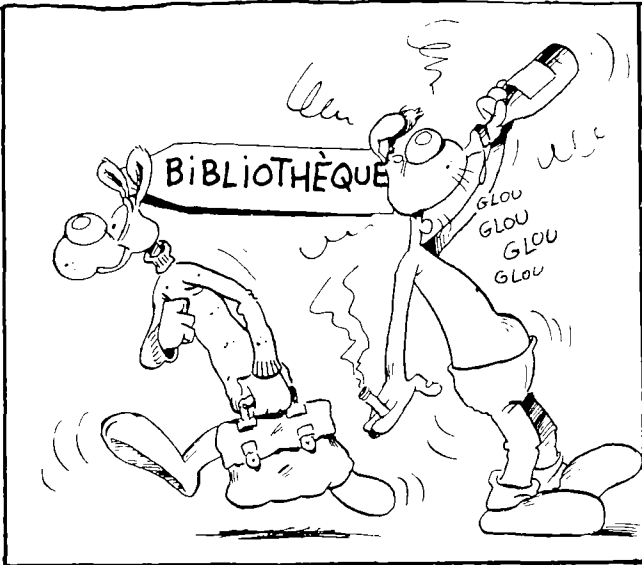
DANS  
"LE BON ET  
LE MAUVAIS  
ETUDIANT"

(HISTOIRE MORALE)

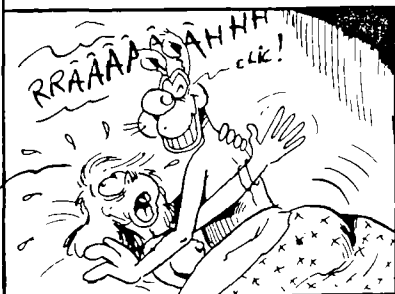
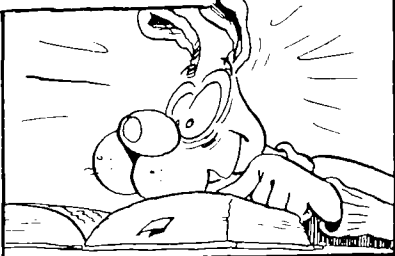
POUR LEURS 18 ANS, ZINZIN ET GLONGLON SE FIRENT  
PAYER L'UNI PAR LEUR PERE...



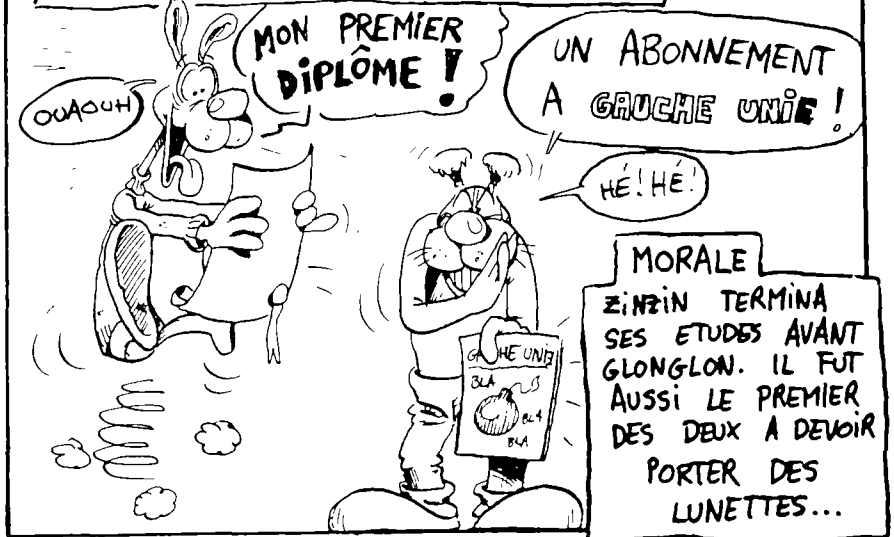
HELAS! LES ASPIRATIONS DE GLONGLON N'AVAIENT PAS LA NOBLESSE DE CELLES...



DE ZINZIN...



ENFIN, COMME CHAQUE ANNÉE À PAREILLE DATE, NOËL  
ARRIVA... ZINZIN & GLONGLON REÇURENT:





## L'Union nationale des étudiants de Suisse: qu'est-elle, que fait-elle, faut-il y participer ?

Une grand-mère de soixante ans ayant élevé bien des politiciens en herbe, tels que Jean-Pascal Delamuraz, le maire de Zurich Sigmund Widmer et l'un des premiers députés cantonaux des POCH Beat Schneider: voilà une façon bien classique de voir l'UNES, sous l'angle des personnalités. Un représentant plutôt remuant des "milieux intéressés au domaine de l'éducation", mais "digne d'être écouté": c'est là le point de vue que l'on peut attribuer aux autorités fédérales sur l'UNES.

Le but de l'organisation a toujours été de réunir le syndicat d'étudiants de toutes les universités suisses. Par la suite, il est apparu nécessaire de recevoir les associations définies par branche d'étude (étudiants en médecine, en droit, etc.) et celles qui, sans plus être générales, constituaient l'interlocuteur le plus représentatif de chaque "campus" (si j'ose dire).

Se démarquant d'emblée des objectifs gentils et plus fêtards qu'autre chose des antiques sociétés d'étudiants, l'UNES voulait occuper une position de force dans le débat sur les intérêts matériels et académiques des étudiants, ainsi que sur la politique universitaire en général. Lorsqu'il y a quelque dix ans, les opinions des étudiants devinrent plus partisans et s'orientèrent rapidement et pour la plupart d'entre eux "vers la gauche"\*, l'équilibre très helvétique et teinté d'"apolitisme" de l'UNES se rompit. Le Conseil des délégués (environ 40 membres) et le Comité exécutif (trois permanents) connurent des majorités progressistes affirmées et avouées, qui ne se sont pas démenties depuis. La réaction, pas forcément loyale, des milieux de droite minorisés fut immédiate et prit la forme d'une attaque contre le système de l'adhésion automatique (*Zwangskörperschaft*) dont ils avaient bien tiré profit jusqu'alors; plusieurs AGE (associations générales), dont

Lausanne, Bâle et Zurich, perdirent ce droit qui garantissait une excellente assise financière en contre-partie de services effectifs aux étudiants (polycopiés, service social, voyages, représentation au sein de l'uni et sur le plan politique général).

Mais ailleurs cette disparition de la "représentativité obligée" autorisa l'UNES à intervenir de plus en plus librement sur le terrain politique sans se soucier, comme du sexe des anges, de savoir si telle ou telle action faisait partie de son mandat politique. Ainsi vit-on se développer des actions ou réflexions sur des sujets tels que la solidarité avec les universitaires chiliens, les problèmes Occidentiers monde, la situation des femmes à l'uni: parallèlement l'on continua à se préoccuper du financement des études (initiative populaire dite du "Modèle de Lausanne", intervention sur les bourses), de la participation (lois universitaires cantonales, initiative fédérale des syndicats), rabais sur les livres (contrat national avec les cartels de libraires et éditeurs), promotion d'événements culturels si possible originaux, etc.

Un exemple traduit bien ce qu'a été cette période récente: la question de la jonction avec les apprentis et les élèves des écoles professionnelles les plus diverses. Unilatéralement, l'UNES décréta en 1970 environ que les problèmes de tous les "gens en période de formation" (*sich in Bildung befindende Leute*) étaient dans l'ensemble analogues et à traiter en commun. Mais ce concept généreux et unitaire ne devait trouver dans les faits que des applications ponctuelles dans nombre d'interventions ou d'activités avec les organisations d'étudiants des ETS (écoles techniques supérieures, regroupées dans le SST) ou dans l'obtention, il y a peu, de conditions de voyage (charters avion) communes à tous les élèves d'écoles post-obligatoires. Les actions avec les apprentis par contre échouèrent en général, faute de trouver une structure existante et efficace chez ceux-ci et un langage commun.

Il n'en reste pas moins qu'un énorme travail mérite d'être effectué sur le plan natio-

nal et a souvent pu l'être avec succès. Que ce soit dans des domaines intrinsèquement fédéraux (initiatives, recherche d'informations sur les intentions du gouvernement ou d'organes nationaux, par exemple à propos du *numerus clausus*, obtention d'avantages sociaux des libraires, dans le secteur des voyages, etc.), que ce soit par l'échange d'informations, d'expériences ou de projets de lutte sur le plan cantonal ou de chaque uni, la preuve peut en être faite par l'absurde. Les Lausannois sont aux premières loges, pour avoir constaté, lors de l'instauration d'une nouvelle loi sur l'université de Lausanne (LUL), que la désorganisation conduisait à des catastrophes monumentales et la LUL en est une.

Ici comme ailleurs, la réalité se construit par la confrontation très dure des "partenaires sociaux" (oh, le beau mot!) et des courants politiques partisans (oh, le vilain mot!). Bien candide qui ne voit pas que la "concertation" est un pudique euphémisme et que les progrès s'arrachent avec les dents, fût-ce en gardant un sourire ironique. A ce jeu-là, structurer le mouvement étudiant sans le bureaucratiser est une arme. Les fidèles de la foi "spontaniste" ne l'ont pas compris; comme tous les fanatiques religieux, ils constituent un danger. Il faut les combattre sur ce terrain pour éviter que la rationalité ne se noie dans leur métaphysique et qu'en en profitant, les multiples adversaires du mouvement étudiant vaudois ne continuent à lui flanquer des râclées comme peu de ses homologues proches ou lointains ont l'habitude d'en prendre.

L. Recordon

\* Comme l'a montré avec une surprenante clarté une étude demandée et publiée par le Rectorat Leuenerger à et sur l'Université de Zurich (1976).

# Wadim Anatrà est mort

Figure locale assez connue, M. Wadim Anatrà, que l'on appelait volontiers « le plus vieil étudiant de Lausanne » (il avait allégrement fait le tour des facultés de l'université) vient de mourir à l'âge de 70 ans.

Il laisse le souvenir d'un homme qui, après avoir presque tout effleuré, a tenté d'approfondir le plus de choses possible. Sa dernière entreprise, l'AMAGEL (As-

sociation des anciens membres de l'Association générale des étudiants lausannois), dont il était président depuis de nombreuses années, demeure et se poursuivra, nous a assuré le vice-président, mais avec le vide que laisse cet homme, tout à la fois figure de proue et infatigable artisan. — ☺

## Un original attachant

Personnage hors du commun, Wadim Anatrà était arrivé à Lausanne à l'âge de dix ans, dans les années vingt, avec sa famille chassée d'Odessa par la révolution. Son nom, pourtant, est sicilien. Un passeport italien, une mère russe... il était normal qu'à côté des diverses langues qu'il possédait, Anatrà ait accordé à celle de l'Ukraine une place de prédilection. Il la parlait. Avec des Russes en séjour chez nous comme avec, jusqu'à il y a une dizaine d'années, les fameux Cosaques du Don qu'il recevait person-

nellement au Théâtre de Beaulieu.

C'est en 1937, à la Faculté des lettres, que j'ai fait sa connaissance. Il en avait fréquenté d'autres auparavant et possédait plusieurs diplômes. Ce personnage à la fois érudit, rieur, plaisantin, savoureux, narquois, mais aussi bon camarade, prêt à tendre la main, me fascinait.

S'il a joué un rôle important dans le monde étudiant des années quarante à soixante, il ne se liait ni ne se livrait volontiers. La discrétion était une de ses qualités majeures. Il vivait sobrement, ne buvant

que de l'eau, disposant d'une chambre d'étudiant pauvre jusqu'à sa mort, ses seules ressources consistant en leçons privées et en traductions. On le rencontrait à la Fête du Bois (il connaissait notre patrimoine comme pas un), au Festival de la Cité, dont il lui arrivait d'animer en fin de soirée le Caveau Wuillemet par des chants russes, faisant trembler les murs.

Unique en son genre, toujours loyal et attachant, Wadim Anatrà.

Georges Creux

## TIMIDE REVEIL A L'UNI DE LAUSANNE

En 1969, dans une poussée de fièvre révolutionnaire, l'extrême gauche dissout l'Association générale des étudiants de Lausanne. On croyait alors abattre les mandarins... Depuis lors, il n'y a plus de représentant des étudiants, malgré quelques tentatives de reformer une AGE ou quelque chose d'approchant. L'Université de Lausanne est la seule en Suisse dans ce cas.

Et pourtant l'argent ne manque pas. Chaque étudiant verse 2 fr. par semestre sur le compte bloqué de l'ex-AGE (aujourd'hui plus de 100.000 fr. !).

Bien plus grave encore est le vide politique qui existe actuellement à l'Uni. La lutte contre la nouvelle loi universitaire en 1977/78 a été le dernier soubresaut du mouvement étudiant. Quelques luttes sectorielles ont bien eu lieu en sciences sociales et politiques sur les débouchés, en lettres contre l'ancien français, mais dans ces cas l'absence de coordination entre les facultés s'est fait cruellement sentir.

C'est aussi le constat qu'ont fait ce printemps quelques étudiants de gauche. Ils ont décidé d'unir leurs forces pour entamer cette léthargie. D'où l'idée d'un journal, *Gauche unie* (1), qui se veut organe d'information, mais aussi d'action à l'Uni. On retrouve dans cette aventure des socialistes, des communistes et des progressistes non affiliés à une organisation. Le numéro zéro est sorti en juin 1980, et un tract a été distribué à la rentrée d'octobre.

L'objectif premier de *Gauche unie* est de "réunir et faire circuler l'information entre les facultés, entre les sections. Nous voulons ainsi mettre en évidence les problèmes qui se posent au niveau des cours, des examens, des conditions d'études; parler des changements, des innovations."

L'objectif à plus long terme est la reconstruction d'une organisation de défense des intérêts étudiants (une sorte de syndicat), mais en évitant "le corporatisme étudiantin" tel que le propose la participation-bidon de la nouvelle loi sur l'Université.

Même si ces objectifs semblent minimaux, il reste du pain sur la planche avant de les atteindre. C'est pas demain que l'Uni va bouger ! J.-M. B.

## TIRÉ DE TVBref

### DU SYNDICAT EN MILIEU ÉTUDIANT

Nous partons du capital, de l'activité productive et technique qu'exige le permanent bouleversement de ses forces productives. Nous parlons le capital, suprématie sans cesse recommencée du travail mort sur le travail vivant, c'est-à-dire reproduction sociale comme production de la marchandise force de travail.

La science, les sciences exactes, physiques, humaines sont essentiellement cela: production de machines et production d'appendices humains pour celles-ci. Au centre du dispositif, l'institution étatique scolaire; au cœur de ce centre, l'université. Mais les sciences ne deviennent productives que comme travail en général auquel les travailleurs manuels et intellectuels sont subordonnés.

Le bouleversement des forces productives, que la science rend possible, déqualifie dans son propre mouvement le travail intellectuel. Les producteurs intellectuels deviennent des agents directement productifs. L'intellectuel perd peu à peu l'autonomie (mystifiée) de sa fonction. Sauf cette partie appelée à reproduire à un niveau supérieur les fonctions de contrôle, de gestion, de pouvoir, sauf ces médecins, ces avocats, ces notaires qui restent les derniers capitaines d'industries sur le front humain. Pas pour longtemps, qu'ils se rassurent !

A la prolétarianisation du travailleur intellectuel en activité correspond une prolétarianisation parallèle du monde étudiant. Evidemment, il y a toujours des cons en voiture de sport et des minettes à marier, mais de moins en moins. La chasse aux dinosaures est ouverte, camarades.

Moins de bourses, moins de fric, des secteurs sans cesse plus importants du monde étudiant doivent travailler pour survivre. Apparaît le prolétariat périphérique, le boulot occasionnel, intérimaire, vacataire. Dernier reste de notre bonne éducation, on se le cache encore!!! Cela donne à certains d'entre nous des allures de Rastignac...

Un syndicalisme étudiant ne peut être

que le syndicalisme de cette situation. Nous ne sommes pas assez cons pour aller papoter sur les destinées générales de l'*Alma Mater* dans les 50 commissions où rien ne se décide. Nous laissons aux adeptes du "cuir" les postes de la commission de discipline. Il y a des lieux spécialisés pour ces fantaisies-là.

Ce dont il s'agit, c'est d'en finir avec les conditions de la survie. Contrairement à une légende fort répandue, nous n'avons pas des besoins modestes, mais des besoins immenses. Nous avons peu de vocations, mais de grandes envies. Nous étudions pour vendre notre force de travail au meilleur prix, comme les métallos, les typos, les putains et les éboueurs. Nous voulons être des prolétaires comme les autres, égoïstes, subjectifs et peu soucieux de l'intérêt général. Dorigny a été colorié une fois, il y a des tas de bombes qui traînent encore. Les rentiers de l'AVS et les étudiants en ont sacrément marre qu'on fasse une politique d'austérité sur leur dos. Il faut avoir la perspective de gagner 20 000 francs par mois pour trouver juste ce fait-là.

Alors un syndicat, oui. Une libre association d'individus prêts à se battre pour leurs revendications et désireux d'en finir avec leur état. Une fédération de collectifs de facultés, construits depuis la base, un organisme permanent d'agitation, un lieu de débats, de confrontations et de coordinations de toutes les pratiques destinées à rendre notre vie plus plaisante. Mais aussi un syndicat étudiant, tellement loin du corporatisme qui parle notre condition passée, qu'il pourra se situer aux côtés de tous les mouvements sociaux qui portent aujourd'hui la revendication et la révolte.

Comme l'affirmait avec quelque justesse une "Adresse au monde étudiant": "Tout enfermement dans l'uni, toute démarche corporatiste, c'est-à-dire ne prenant pas en charge la globalité de la nouvelle condition étudiante, ne peut avoir d'autres conséquences que la continuation de notre misère." Et nous ajoutons aujourd'hui "au profit de quelques petits malins qui pointent à l'horizon": A BON ENTENDEUR, SALUT!!!

C.I.N.F.

## Gauche unie

Numéro 1 janvier 1980

Périodique d'information des étudiants progressistes de l'Université de Lausanne

Editeur responsable: F. Camponovo

Imprimerie: Coop. Impr. Nouv., Le Mont

Dessins, lay-out: Antoine Duplan

Tirage: 1000 exemplaires

Adresse: Gauche UNIE

Case postale 3046

1002 Lausanne

CCP: 10-27125

Prochaine parution: mi-février

